



# AIR FRANCE CARGO

## ECOLE DU FRET

### Catalogue et calendrier des formations 2022

Marchandises Dangereuses

Palettisation – Arrimage

Animaux vivants

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2022

Edition du 13 décembre 2021-V1



# Sommaire

- [Présentation de l'École du Fret P4](#)
- [Base acceptation Marchandises Dangereuses cat.1,2,3 ou 6 P5](#)
- [Recyclage Acceptation et traitement des Marchandises Dangereuses cat.1,2,3 ou 6 P6](#)
- [Radioprotection P7](#)
- [Préparation des Marchandises Dangereuses cat.1 et 2 P8](#)
- [Traitement des Marchandises dangereuses cat.5 ou 8 P9](#)
- [Palettisation – Arrimage P10](#)
- [Animaux vivants P11](#)
- [Calendrier des formations P12 & 13](#)
- [Inscriptions – Contacts – Renseignements – Informations P14 & 15](#)



« L'Ecole du fret à le plaisir de vous accueillir dans un espace entièrement dédié à la formation. Ce catalogue vous propose des formations adaptées à vos besoins »

Stéphane DAMOUR  
Responsable Ecole du Fret





# Présentation de l'Ecole du Fret

- Des formations assurées par des formateurs qualifiés IATA et des experts métiers
- Une approche pédagogique active variant les supports et techniques de formation pour assurer l'acquisition des compétences en s'appuyant sur des exercices pratiques
- Des formations actualisées chaque année
- Des formations dispensées dans le monde entier
- Des formations sur mesure élaborées par nos formateurs

## Notre garantie confiance

Nos formations référencées (IATA, DGAC, DATADOCK) sont élaborées dans le strict respect des normes de la réglementation, de la sécurité et de la sûreté en vigueur





## Base acceptation Marchandises Dangereuses cat.1, 2, 3 ou 6

Code : 300 FMD (FR) 300 AMD (GB)

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Expéditeurs, emballeurs, agents de Fret, Compagnies aériennes, sociétés d'assistance désirant obtenir leur habilitation IATA
<b>Durée</b>	4 jours hors classe 7, 5 jours avec classe 7
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	2 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Préparer une expédition de marchandises dangereuses en conformité avec la réglementation IATA
<b>Contenu/programme</b>	Réglementation et utilisation du manuel IATA, responsabilités expéditeurs et exploitants, classification et identification, documents de transports, instructions d'emballage, marquage et étiquetage, liste de contrôle, procédures de chargement et d'urgence
<b>Règlement applicable</b>	Stage obligatoire pour l'obtention de la certification IATA
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



# Recyclage acceptation et traitement des marchandises dangereuses Cat 1,2,3 ou 6

Code : 300 FMDR (FR) 300 AMDR (GB)

MODALITÉS

CONTENU  
DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS  
PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Expéditeurs, emballeurs, agents de Fret, Compagnies aériennes, sociétés d'assistance désirant obtenir leur habilitation IATA
<b>Durée</b>	2-Jours hors classe 7, 3 jours avec classe 7
<b>Prérequis</b>	<a href="#">Avoir suivi le stage de base dans les 2 ans</a>
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	2 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Consolider les connaissances acquises. Identifier et appliquer les nouvelles règles concernant le transport des marchandises dangereuses
<b>Contenu/programme</b>	Révision des notions de base, les modifications et les nouveautés, exercices pratiques
<b>Règlement applicable</b>	Stage obligatoire tous les 2 ans Etre en possession d'un certificat marchandises dangereuses en cours de validité pour suivre cette formation.
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Code : 300 INFR

## Marchandises Dangereuses classe 7 Radioprotection, DGMD

MODALITÉS	<b>Public ciblé</b>	Expéditeurs, emballeurs, agents de Fret, Compagnies aériennes, sociétés d'assistance désirant obtenir leur habilitation IATA
	<b>Durée</b>	1 jour
	<b>Prérequis</b>	Aucun
	<b>Langue</b>	Français ou Anglais
	<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
	<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
	<b>Durée de validité</b>	2 ans
CONTENU DE LA FORMATION	<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
	<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
	<b>Objectifs</b>	Préparer une expédition de marchandises dangereuses de classe 7
	<b>Contenu/programme</b>	Définition et obligations légales, Présentation des sources et colis, différencier irradiation et contamination, protection. Reconnaître un incident et appliquer les consignes
RÈGLEMENTATION	<b>Règlement applicable</b>	Stage obligatoire tous les 2 ans.
INFORMATIONS PRATIQUES	<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



Code : 300 E

## Préparation des Marchandises Dangereuses Cat.1 ou 2

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Expéditeurs chargés de la préparation des envois de marchandises dangereuses. Emballeurs.
<b>Durée</b>	2 jours minimum
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	2 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Préparer une expédition de marchandises dangereuses en conformité avec la réglementation IATA
<b>Contenu/programme</b>	Présentation de la réglementation OACI/IATA/JAROPS Responsabilités de l'expéditeur et de l'exploitant. Présentation des 9 classes de danger et classification. Listes des marchandises dangereuses, emballages et instructions d'emballage, déclaration de l'expéditeur et check list, procédures d'urgences, disposition pour les passagers.
<b>Règlement applicable</b>	Stage obligatoire tous les 2 ans.
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



# Préparation des Marchandises Dangereuses Cat.5 et 8

Code : 300 FMDM

MODALITÉS

CONTENU DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Personnel des transitaires participants au traitement, entreposage et chargement du fret
<b>Durée</b>	1 jour
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	2 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Manipuler, stocker les marchandises dangereuses conformément à la réglementation IATA
<b>Contenu/programme</b>	La réglementation, les classes de danger, emballages, marquage et étiquetage, les incompatibilités, stockage, le chargement, matières radioactives et procédures d'urgences
<b>Règlement applicable</b>	IATA
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



## Palettisation – Arrimage

Code : 300 FPA (FR) 300 APA (GB)

MODALITÉS

CONTENU  
DE LA FORMATION

RÈGLEMENTATION

INFORMATIONS  
PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Agents des compagnies aériennes et des sociétés d'assistance en charge de la palettisation, de l'arrimage et du contrôle des unités de chargement
<b>Durée</b>	2 jours minimum
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	2 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Etre capable de palettiser et d'arrimer des marchandises conformément à la réglementation IATA afin de garantir la sécurité du vol
<b>Contenu/programme</b>	Etude et commentaires des rapports d'incidents OA.NT Les différents types d'avion ABAQUES Unités de chargement, matériel d'arrimage, principes de base, procédures BIG. Marchandises à particularité :OHG, HUM, AVI, etc.
<b>Règlement applicable</b>	IATA , OPS1
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



# Animaux Vivants

Code : 300 FAVI2 (FR) 300 AAVI (GB)

MODALITÉS

CONTENU  
DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS  
PRATIQUES

<b>Public ciblé</b>	Agents de fret, compagnies aériennes, sociétés d'assistance, expéditeurs
<b>Durée</b>	2 jours minimum
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français ou Anglais
<b>Pédagogie</b>	Présentiel en salle, 75% d'apports théoriques 25% d'exercices d'application, interactivité formateur/stagiaires, projection de vidéos
<b>Evaluation / qualification</b>	Certificat IATA délivré à l'issue du test final (80% de bonnes réponses)
<b>Durée de validité</b>	3 ans
<b>Moyen d'encadrement</b>	Formateur dûment qualifié et habilité selon la réglementation Air France en vigueur et disposant de capacités pédagogiques reconnues
<b>Participants</b>	4 minimum / 10 maximum
<b>Objectifs</b>	Préparer et accepter les expéditions d'animaux vivants
<b>Contenu/programme</b>	Réglementation gouvernementales et divergences des compagnies. Responsabilités de l'expéditeur et du transporteur. Classification et identification des animaux vivants. Exigences d'emballage, marquage et documentation. Espèces menacées, Rédaction de la déclaration et documentation
<b>Règlement applicable</b>	IATA LAR, Réglementation (CE) n°1/2005
<b>Information/inscription</b>	Lieu : Roissy ou sur site Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier Contacts 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h Courriel : <a href="mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr">mail.ecole_du_fret@airfrance.fr</a> Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session



## Calendrier des formations sur notre centre de formation de Roissy

<b>Base acceptation Marchandises dangereuses</b>
Du 3 au 6 janvier 2022 +classe 7 le 7 janvier
Du 7 au 10 février 2022 +classe 7 le 11 février
Du 7 au 10 mars 2022 +classe 7 le 11 mars
Du 25 au 28 avril 2022 + classe 7 le 29 avril
Du 16 au 19 mai 2022 + classe 7 le 20 mai
Du 20 au 23 juin 2022 + classe 7 le 24 juin
Du 4 au 7 juillet 2022 + classe 7 le 8 juillet
Du 29 août au 1er septembre + classe 7 le 2 septembre
Du 19 au 22 septembre + classe 7 le 23 septembre
Du 24 au 27 octobre 2022 + classe 7 le 28 octobre
Du 14 au 17 novembre 2022 + classe 7 le 18 novembre
<b>Recyclage acceptation Marchandises dangereuses</b>
les 5/6 janvier + classe 7 le 7 janvier 2022
Les 19/20 janvier + classe 7 le 21 janvier 2022
Les 9/10 février + classe 7 le 11 février 2022
Les 23/24 février + classe 7 le 25 février 2022
Les 9/10 mars + classe 7 le 11 mars 2022
Les 23/24 mars + classe 7 le 25 mars 2022
Les 6/7 avril + classe 7 le 8 avril 2022
Les 27/28 avril + classe 7 le 29 avril 2022
Les 4/5 mai + classe 7 le 6 mai 2022
Les 18/19 mai + classe 7 le 20 mai 2022
Les 8/9 juin + classe 7 le 10 juin 2022
Les 6/7 juillet + classe 7 le 08 juillet 2022
Les 25/26 juillet + classe 7 le 27 juillet 2022
Les 31 août/1 septembre + classe 7 le 02 septembre 2022
Les 14/15 septembre + classe 7 le 16 septembre 2022
Les 28/29 septembre + classe 7 le 30 septembre 2022
Les 12/13 octobre + classe 7 le 14 octobre 2022
Les 26/27 octobre + classe 7 le 28 octobre 2022
Les 16/17 novembre + classe 7 le 18 novembre 2022
Les 30 novembre/1 décembre + classe 7 le 2 décembre 2022



## Calendrier des formations sur notre centre de formation de Roissy

<b>Préparation des marchandises dangereuses cat 5 et 8</b>
Les 10/11 janvier 2022
Les 26/27 janvier 2022
Les 21/22 février 2022
Les 07/08 mars 2022
Les 04/05 avril 2022
Les 09/10 mai 2022
Les 06/07 juin 2022
Les 21/22 juin 2022
Le 05/06 juillet 2022
Le 01/02 août 2022
Les 07/08 septembre 2022
Les 03/04 octobre 2022
Le 09/10 novembre 2022
Le 05/06 décembre 2022
<b>Animaux vivants</b>
Les 12/13 janvier 2022
Les 17/18 février 2022
Les 28/29 mars 2022
Les 02/03 mai 2022
Les 27/28 juin 2022
Les 05/06 septembre 2022
Les 04/05 octobre 2022
Les 07/08 novembre 2022
<b>Palettisation / Arrimage</b>
Les 08/09 février 2022
Les 04/05 avril 2022
Les 30/31 mai 2022
Les 12/13 septembre 2022
Les 03/04 novembre 2022





## Inscriptions Informations Contacts

### Formations recyclage marchandises dangereuses :

Inscription possible jusqu'à 3 mois avant la date de fin de validité de votre qualification à la formation de base

Formulaire d'inscription :

Renseigner tous les champs

<p>Dans le cas d'un financement par un OPCA, renseigner tous les champs de la partie « facturation »</p>	 <b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION</b> 																		
	<p>Date de la demande: <input type="text"/> N° de votre bon de commande: <input type="text"/></p>																		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="background-color: #003366; color: white;">ENTREPRISE</th> <th style="background-color: #ff0000; color: white;">RÈGLEMENT</th> </tr> <tr> <td> <p>Nom de l'entreprise</p> <p>Adresse complète (avec code postal)</p> <p>Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET</p> <p>Nom du responsable</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse mail</p> </td> <td> <p><input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique</p> <p><input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le rationnel des formations 30/30)</p> </td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border: 2px solid green;"> <table border="1" style="width: 100%; background-color: #ff0000; color: white;"> <tr> <th colspan="2">FACTURATION</th> </tr> <tr> <td>Nom du service de facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nom du responsable de la facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse complète (avec code postal)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Numéro de téléphone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse mail</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	ENTREPRISE	RÈGLEMENT	<p>Nom de l'entreprise</p> <p>Adresse complète (avec code postal)</p> <p>Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET</p> <p>Nom du responsable</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse mail</p>	<p><input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique</p> <p><input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le rationnel des formations 30/30)</p>		<table border="1" style="width: 100%; background-color: #ff0000; color: white;"> <tr> <th colspan="2">FACTURATION</th> </tr> <tr> <td>Nom du service de facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nom du responsable de la facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse complète (avec code postal)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Numéro de téléphone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse mail</td> <td></td> </tr> </table>	FACTURATION		Nom du service de facturation		Nom du responsable de la facturation		Adresse complète (avec code postal)		Numéro de téléphone		Adresse mail	
ENTREPRISE	RÈGLEMENT																		
<p>Nom de l'entreprise</p> <p>Adresse complète (avec code postal)</p> <p>Numéro de TVA intra-communautaire et/ou SIRET</p> <p>Nom du responsable</p> <p>Numéro de téléphone</p> <p>Adresse mail</p>	<p><input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique</p> <p><input type="checkbox"/> Par virement bancaire en euros (coordonnées bancaires dans la convention et le rationnel des formations 30/30)</p>																		
	<table border="1" style="width: 100%; background-color: #ff0000; color: white;"> <tr> <th colspan="2">FACTURATION</th> </tr> <tr> <td>Nom du service de facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nom du responsable de la facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse complète (avec code postal)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Numéro de téléphone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adresse mail</td> <td></td> </tr> </table>	FACTURATION		Nom du service de facturation		Nom du responsable de la facturation		Adresse complète (avec code postal)		Numéro de téléphone		Adresse mail							
FACTURATION																			
Nom du service de facturation																			
Nom du responsable de la facturation																			
Adresse complète (avec code postal)																			
Numéro de téléphone																			
Adresse mail																			
<p><b>Le nom</b></p> <p><b>Téléphone</b></p> <p><b>Courriel</b></p> <p><b>Sont obligatoires</b></p>																			
	<p><small>École du fret Air France Cargo 12 Rue du Tarteret 95747 Roissy Charles de Gaulle Cedex France Tél: + 33 (0)1 41 56 92 24/95 74 Courriel: <a href="mailto:malemarchand@airfrance.fr">malemarchand@airfrance.fr</a> n° TVA intra communautaire FR 61 420 495 178 n° SIRET 41 04 95 17 80 00 14</small></p>																		

L'accord de pris en charge **doit nous parvenir avant le début du stage**, dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée intégralement du montant de la formation



### Compte personnel de formation :

Pour les catégories 6 et 8, les formations Marchandises Dangereuses sont éligibles à l'utilisation du CPF.

Les références catalogue : 153154 et 153156

### Convention :

L'accueil de tout stagiaire est soumis à la signature d'une convention entre l'école et l'organisme demandeur. Cette convention devra être signée par l'ensemble des parties et remise avant la formation

Numéro de Siret : 42 04 95 17 80 14 91

Référencement Datadock : 11 95 03 69 395

### Adresse :

Air France cargo – service formation  
Ecole du fret – DZ.TZ,  
12 rue du Tarteret, Bâtiment baccara 3800  
Tremblay en France 95747 Charles de Gaulle cedex

Courriel : [mail.ecole\\_du\\_fret@airfrance.fr](mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr)

Tel : 01 41 56 92 24 / 01 41 56 96 74

### Accessibilité aux PSH

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référent Handicap, courriel [mail.handicap@airfrance.fr](mailto:mail.handicap@airfrance.fr)

## Renseignements utiles

- Lieu : Roissy ou sur site
- Prix : Coût pédagogique à partir de 90 euros de l'heure et par stagiaire, devis établi sur mesure en fonction du nombre de participant, du lieu de la formation et des demandes spécifiques du client. Dates : Voir le calendrier
- Contacts : 01.41.56.92.24 le mardi et le jeudi de 10h à 12h
- Courriel : [mail.ecole\\_du\\_fret@airfrance.fr](mailto:mail.ecole_du_fret@airfrance.fr)
- Délai d'accès : minimum 15 jours avant la session